



Niveau 2

Année scolaire 2017 - 2018

## Compte Rendu de la REI du niveau II 20 novembre 2017

Présents :

**Directrice :** Tatiana Consiglio/**Coordinatrices :** Isabelle Tobin (6<sup>ème</sup>), Catherine Chevrot (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>)

**Professeurs tuteurs :** Françoise Blandin, Véronique Lufbery, Nelly Bominthe, Mariana Passarello, Cyril Cinélu, José Garcia Velasco

Excusés : **Professeurs tuteurs :** Hélène Liévain, Emilie Fischer, Arnaud Narci

**Parents délégués :** Sophie Planchon (6<sup>ème</sup>1), Anoko Caban-Chastas et Isabelle Marcais (6<sup>ème</sup>2), Laurence Levy Toledo (6<sup>ème</sup> 3 et coordinatrice des parents délégués), Rachel Levy et Anne-Claire Vaurette (5<sup>ème</sup>1), Sophie Audibert et Isabelle Le Gentil (5<sup>ème</sup>2), Maria Rougier (5<sup>ème</sup>3), Sophie Catalifaud, Julie Calemard, Nathalie Biestro et Marta Franche (4<sup>ème</sup>1), Aroul Radja (4<sup>ème</sup>2), Pascale Gombert et Florence Leroy (4<sup>ème</sup>3), Sylvie Escoffier (coordinatrice des parents délégués)

### **Organisation scolaire**

1. Evaluation des acquis, retour d'informations entre élèves et professeurs
2. TA - Travail Autonome
3. Travail scolaire à la maison

### **Vie scolaire**

1. Echanges internationaux
2. Entraide : nouveaux élèves, élèves absents

### **Sujets d'actualité**

1. Smartphones et réseaux sociaux
2. Harcèlement
3. Capsules Métiers

### **Informations diverses**

1. Date de la REI
2. Dates des réunions de rentrée
3. Départ vers la Tour
4. Info tabac drogue
5. Toxicité de certains terrains de sport
6. Propreté des classes

## Organisation scolaire

### **1. Evaluation des acquis, retour d'informations entre élèves et professeurs**

Ce sujet, suggéré par les parents d'élèves, naît d'une réflexion initiée au niveau 1 à la suite de diverses conférences l'année dernière. L'idée est de savoir ce qui se pratique déjà et d'évaluer avec le corps enseignant si une « institutionnalisation » du principe serait envisageable ou nécessaire.

On constate différents usages d'ores et déjà en cours au collège :

- Le bilan de fin de séquence effectué par la plupart des enseignants permet, en fin de cours, d'avoir un éclairage sur ce qui fonctionne ou pas.
- Les séances de révision de contrat permettent de faire un bilan des acquis.
- L'autoévaluation des élèves

- Le conseil des élèves
- Le pré-conseil a une réelle valeur si le professeur tuteur est saisi en avance des sujets rapportés par les parents afin de pouvoir en parler en conseil d'élèves auparavant.

Les professeurs, qui questionnent les enfants, obtiennent généralement peu de réponses argumentées et peu de matière ou de synthèses. Les élèves se positionnent sur l'acquis et le non-acquis, plus difficilement sur des compétences plus subtiles. Il semble donc nécessaire de développer cette aptitude chez les élèves.

En 6<sup>ème</sup>, les évaluations se font par compétences uniquement. Les parents d'élèves notent et soulignent le travail remarquable et les précisions apportées par chaque professeur lors de l'élaboration des bulletins. La compréhension et l'interprétation de l'analyse des compétences étant source de questions pour certains parents, les parents délégués peuvent tenter d'y répondre.

En 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, l'évaluation est double, par compétences et par notes, elle est poursuivie ainsi jusqu'en 1<sup>ère</sup>. Les professeurs attirent l'attention sur l'attraction des notes et sur l'envie des élèves de comparer leur moyenne. L'attente des parents à ce sujet est certainement à questionner.

## **2. TA Travail Autonome**

L'équipe des enseignants de niveau 3 a initié un travail de réflexion et d'analyse au sujet du fonctionnement du TA. Leurs conclusions seront à examiner afin, notamment, de voir si certains axes peuvent se diffuser au niveau 2.

Le travail autonome est présenté dans chaque classe par les professeurs en début d'année. Ils en expliquent les modalités et l'utilité. Les élèves s'inscrivent et doivent ensuite apporter leurs supports de cours. En cas d'incompréhension ou de doute de la part de certains parents ou d'élèves sur le fonctionnement du TA, les professeurs tuteurs ou la coordinatrice des enseignants peuvent répondre aux questions.

## **3. Travail scolaire à la maison**

Une étude est en cours via un questionnaire adressé à tous les enseignants pour évaluer leurs attentes sur ce sujet. Il s'agit donc d'un sujet à suivre.

Une proposition d'étude (il ne s'agirait ni de soutien ni de méthodologie) extrascolaire payante, surveillée par un éducateur vient d'être proposée par mail à l'ensemble des parents de 6<sup>ème</sup>. La session aurait lieu un soir de la semaine (lundi, mardi ou jeudi) de 16h30 à 17h30 dès lors qu'un minimum de 15 élèves seraient inscrits. Pour le moment seules 6 réponses ont été enregistrées.

Certains parents suggèrent que cette option soit éventuellement communiquée dès la fin d'année aux enfants de CM2 et renouvelée en début d'année prochaine pour permettre une meilleure organisation des parents.

## Vie scolaire

### **1. Echanges internationaux**

Les élèves dont le dossier de demande a été validé par le conseil de classe seront désormais tous avertis lorsque la date de fin de procédure n'a pas permis de leur trouver une affectation. Leur candidature pourra bien entendu être renouvelée l'année suivante. Le rôle proactif des enfants dans cette démarche est souligné.

L'école participe à un échange inédit avec une école allemande avec laquelle elle est en contact depuis 7 ans. Les parents de 4 collégiens ont initié et géré cet échange. Exceptionnellement et avec l'accord de l'école, les 4 élèves français partent sur le temps scolaire. Les élèves allemands sont également reçus pendant la période scolaire.

Certains parents souhaitent savoir si l'école serait favorable à l'idée que des propositions et des prises de contact soient effectuées par eux afin d'étendre le réseau d'établissements de partage. L'École accueille en effet volontiers toute proposition éventuelle, dans la mesure où les projets s'inscrivent dans la pédagogie, en respect des paramètres prévus par l'Education Nationale et en adéquation avec les partenariats existants. D'autre part, il est important que ces projets soient envisagés en extrascolaire. Cela ne peut impliquer plus de 4 à 5 élèves à chaque fois, au regard des effectifs des classes. Pour ce faire, les parents concernés sont invités à prendre contact avec Tatiana.

## **2. Entraide, nouveaux élèves, élèves absents**

Des parrainages de nouveaux élèves arrivant en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> existent afin d'aider les arrivants à comprendre le bon fonctionnement du collège. Il est précisé qu'en 6<sup>ème</sup>, chacun découvrant l'univers du collège, ce type de parrainage est plus difficile à mettre en place. En revanche, les élèves Sourciers de plus longue date, sont effectivement encouragés à « accompagner » leurs nouveaux camarades dans la découverte des locaux, etc. On note cependant que de manière générale, les nouveaux élèves sont rapidement intégrés par les anciens. Le voyage d'intégration en début d'année de 6<sup>ème</sup> y contribue grandement.

L'organisation systématique de binômes d'entraide s'avère difficile à mettre en place. En effet, chaque élève évolue en classe entière, en groupe de niveau de langues, avec des options et des ateliers différents. Le professeur peut proposer à un enfant de se charger de transmettre les cours et devoirs à son/sa camarade absent (e). La bonne volonté des enfants est soulignée, la proximité géographique entre l'élève absent et l'élève également.

En conclusion, il est rappelé :

- qu'IAL est un outil important, également en cas, d'absence ;
- que le TA peut être utilisé pour rattraper une absence ;
- que le temps du TA peut être utilisé pour faire des photocopies pour l'élève absent ;
- que le sujet est généralement géré « en interne » dans chaque classe.

## Sujets d'actualité

### **1. Smartphones et réseaux sociaux**

Le nouveau règlement de l'école interdisant tout smartphone porte ses fruits. Seuls 2 élèves n'ont pas obtenu leur passeport lors du 1<sup>er</sup> conseil de classe. L'école est consciente des différents positionnements des parents sur le sujet, et attire l'attention sur le fait que la gestion des difficultés éventuelles se fait dans les foyers désormais plus qu'à l'école. En tout état de cause, ce règlement a suscité l'initiation d'un processus de réflexion au sein de certaines familles.

L'École a noté que de nouveaux réseaux sociaux ont fait leur apparition et qu'ils nécessitent une vigilance accrue, notamment l'application Sarahah qui permet l'envoi de messages anonymes. Son impact potentiel attire l'attention de tous. Différents axes ressortent de la discussion autour de ce sujet :

- Les élèves doivent désormais gérer leur communication en dehors de l'école et pour certains, moins entourés, cela peut s'avérer être un exercice compliqué et douloureux.
- Certaines familles constatent d'ores et déjà des modifications dans la manière de communiquer de leurs enfants, du fait de l'absence de smartphones.
- Ce sujet sociétal fait l'objet de nombreux questionnements, de réflexions et d'échanges dans les familles et en dehors.
- L'École propose aux professeurs tuteurs de reprendre en conseil d'élèves la problématique de « quoi faire quand on est seul face à un message toxique, agressif ? »
- Suite à cette réunion, l'École informera les parents du constat de l'apparition de nouveaux réseaux et des dérives/dangers possibles, afin que les familles puissent se saisir du sujet et échanger avec les enfants.

- Une intervention de l'association Génération Numérique aura lieu début décembre pour les 6èmes et les 4èmes.
- Un parent d'élève ayant travaillé longtemps dans les réseaux sociaux propose d'intervenir pour expliquer l'envers du décor, la fonction et le rôle des filtres et de la modération. L'École souhaiterait que cette intervention puisse se faire en classe de 5ème.
- L'École attire également l'attention des parents sur le constat du manque de sommeil chez des élèves qui semblerait être imputable à l'utilisation prolongée et tardive des écrans.
- La question du manque de sommeil chez certains enfants est centrale et d'importance capitale. Toute l'organisation sociale, la capacité d'apprentissage et la santé physique et mentale des enfants en dépendent.
- C'est un sujet de santé publique au même titre que l'impact des écrans, tablettes, smartphones, etc. sur la vue/vision des enfants.

Ce vaste sujet n'appelle pas de conclusions immédiates mais continuera de faire l'objet de surveillance et de vigilance.

## 2. Harcèlement

Une intervention sur toutes les formes de harcèlement, conduite par Véronique Guillemain, sera présentée aux élèves de 5ème.

Ce sujet sera ensuite repris en EPI en classe de 3ème.

Le programme de SVT des 4ème aborde la reproduction sexuée.

« Non je ne veux pas »

Echange autour de la difficulté à dire « Non! », de la difficulté à respecter le « Non! »

Un futur conseil d'élèves est un terrain propice à cet échange.

L'école rappelle qu'un enfant qui parle est un enfant qui protège l'autre; un parent qui écoute et entend, permet de conseiller l'enfant et lui permet également d'apporter son témoignage à l'école.

## 3. Capsules Métiers

Des sessions de découverte des métiers seront organisées par les parents délégués, après rapprochement avec leur professeur tuteur, pour présenter aux élèves plusieurs fois par an, le métier de l'un des parents de leur classe. Cette expérience menée très positivement l'an dernier par les délégués dans la classe de 5ème/ Cyril est donc renouvelée et étendue à toutes les classes de 4ème et 5ème qui le souhaitent. Un mail a été envoyée à toutes les équipes de délégués avec les modalités de mise en œuvre. La 4ème1 inaugure ce dispositif dès ce mois-ci. Les 4èmes 2 et 3 sont en cours de planification.

## Informations diverses

### 1. Date de la REI

Les parents délégués souhaitent une programmation annuelle plus tardive de la REI afin de la décorrélérer du premier conseil de classe, de laisser à tous plus de recul et permettre aux délégués d'avoir plus de temps pour obtenir des remontées de la part des parents de leurs classes.

La direction explique que la programmation précoce permet cependant de répondre plus rapidement aux questions des parents. Par ailleurs, les mois de décembre et janvier étant trop « intenses », aucune REI ne peut être envisagée à cette période. Les parents délégués demandent de programmer la prochaine REI en février 2019. L'École prend note et choisira une date correspondante dans la mesure du possible.

## **2. Date des réunions de rentrée**

La question de l'accessibilité aux informations et l'ergonomie du site internet de l'École est rapidement abordée. L'École confirme que les dates de réunions de rentrée présentes sur le site devraient être désormais visibles en page d'accueil et que la refonte du site est en cours. Par ailleurs, il est rappelé que les élèves reçoivent l'information correspondante en amont afin de pouvoir la communiquer aux parents.

## **3. Départ des groupes vers La Tour pour SVT / Sport**

Des parents délégués signalent 2 cours de SVT non suivis pour un groupe n'ayant pu se joindre au départ suite au prolongement du cours précédent.

Cyril propose un « responsable de l'horloge » qui signalerait la fin du cours 5 mn avant le départ des éducateurs.

L'école rappelle que les départs ont lieu à heure fixe et que les enfants doivent s'organiser pour être présents sur le lieu de rdv où les attend l'éducateur en charge de leur transfert.

## **4. Info tabac drogue**

Les parents souhaiteraient qu'une intervention sur les méfaits et dangers du tabac et des drogues soit faite envers les collégiens de 4<sup>ème</sup> qui posent beaucoup de questions sur le sujet.

## **5. Toxicité des revêtements de gazons synthétiques**

Un parent avait alerté son équipe déléguée au sujet de la toxicité de revêtements des terrains de sport, en dehors de l'École.

En attendant d'en savoir plus, une information sera transmise aux enfants via leur professeur de sport pour éviter que les élèves ne jouent avec ces granulés noirs, jugés toxiques. En outre, il est à noter que ce phénomène devrait s'estomper au fur et à mesure de l'usure de revêtement.

## **6. Propreté des classes**

L'École signale que certaines classes sont particulièrement sales et que certains enfants ne semblent guère s'en soucier.

Proposition : On pourrait envisager un « métier » qui s'intégrerait dans la « semaine de la responsabilité ».

## **7. L'exercice de PPMS du jeudi 23 novembre s'est bien déroulé.**